

INFORMATIONS PRATIQUES

Infos
pratiques

- ◆ **HORAIRES D'ACCUEIL POUR INFORMATION (SECRETARIAT ...)** : 8 h45 - 17 h15
- ◆ **HORAIRES DE LA FORMATION AU CRP** : 8 h45 - 16 h30 (le vendredi arrêt à 14 h45)
- ◆ **DATES DE FERMETURE**
 - 3 semaines en été (Août)
 - 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An
 - 1 semaine en février ou au printemps.
- ◆ **CONDITIONS D'ADMISSION AUX FORMATIONS**
 - Etre majeur, reconnu travailleur handicapé¹ par la CDAPH²
 - Passer une évaluation préalable auprès d'un organisme habilité pour certaines formations ou modules
 - Etre orienté par la CDAPH vers une formation professionnelle
 - Ne pas présenter de déficience sensorielle importante, ou un état incompatible avec nos moyens, avec les formations proposées ou les métiers visés.
- ◆ **REMUNERATION DES STAGIAIRES (HORS ACCUEIL SEQUENTIEL)**
 - Versée par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) selon la législation en vigueur ; consulter le site <http://www.asp-public.fr/> - Pour les rémunérations voir Bénéficiaires / Formation professionnelle / Rémunération des stagiaires.
- ◆ **RESTAURATION - HEBERGEMENT**
 - Service de restauration le midi et le soir pour les internes
 - 30 places d'hébergement proposées prioritairement aux stagiaires ne résidant pas dans le département
 - Prestations fournies aussi le week-end.

¹ Avoir une reconnaissance de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.) permet un accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. La CDAPH peut ainsi statuer, soit à l'impossibilité d'accéder à tout travail, soit à la possibilité d'accéder à un travail en milieu ordinaire ou en milieu protégé (ESAT, Entreprises Adaptées).

² La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH - ex. COTOREP & CDES) statue sur l'attribution des différentes prestations, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, la délivrance de cartes d'invalidité ou de stationnement.

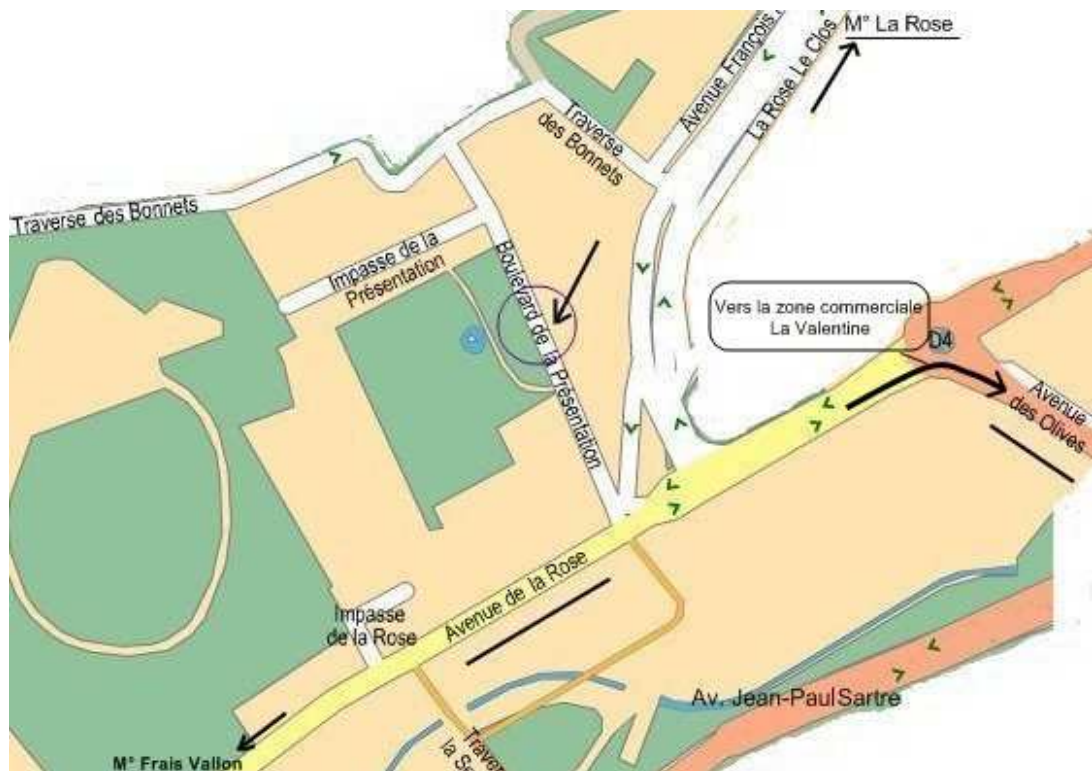


◆ LOISIRS

- Salle T.V., lecteur DVD, bibliothèque,
- Réseau Wifi-Internet pour ordinateurs portables personnels,
- Terrain de boules,
- Salle de détente, salle de sport
- Information sur les loisirs à proximité du centre ...

◆ ACCES AU C.R.P. LA ROSE

- En métro : Ligne 1, direction La Rose - Stations : Frais Vallon ou Terminus La Rose ; le CRP est à 8 - 10 mn. de marche ;
- En bus : n° 41 - La Rose / Rond Point du Prado ;
- En véhicule : le Bd de la Présentation (quartier La Rose) est à 6 km du Vieux-Port (le centre ville), en direction du Nord-Est, dans une zone d'habitation et de commerces. Il est aussi accessible à partir de la zone commerciale La Valentine (+-6 Km). Le boulevard est à l'extrémité de l'Avenue de la Rose (*en direction du Métro La Rose*). Un parking est à votre disposition.



CRP La Rose - 9 boulevard de la Présentation - 13013 Marseille
☎ 04 91 10 88 00 - @ contact@crplarose.org
www.crplarose.org